

COMMENTAIRES SUR LES REALISATIONS

INDICATEURS CLÉS *

✓ Le chiffre d'affaires consolidé d'ADM a augmenté durant le premier trimestre 2020 de 3% et s'est affiché à 836 millions de MAD contre 814 millions de l'année précédente. En effet, le chiffre d'affaire d'exploitation a baissé de 4% en conséquence de la régression du trafic en mois de Mars sur le réseau autoroutier dû à l'Etat d'urgence sanitaire ; cette baisse a été compensé par une augmentation de 63% du chiffre d'affaires lié à l'investissement avec l'avancement des chantiers de construction.

✓ Les dépenses d'investissement ont augmenté durant le premier trimestre 2020 atteignant en cumulé 67 903 millions de MAD contre 67 733 million de MAD de l'année précédente. Au cours de ce trimestre, 169 millions de dirhams d'investissements ont été enregistrés, concernant essentiellement la première phase des travaux de triplement des tronçons de Casablanca-Berrechid et le contournement de Casablanca.

✓ Les dépenses de grosses réparations, nécessaires pour la maintenance du réseau, la pérennisation de l'infrastructure autoroutière (chaussée et ouvrages d'art) la sécurité et le confort du client usager, ont atteint 103 millions de dirhams à fin mars 2020, soit une augmentation de 18% par rapport à la même période de 2019, avec des réalisations de 25 km lors du premier trimestre 2020.

✓ Quant au niveau d'endettement, il est resté pratiquement stable atteignant 37 872 millions de MAD à la fin de mars 2020, par rapport aux 37 408 millions de MAD enregistrés à fin mars 2019. A rappeler que depuis 2016, ADM mène une stratégie de gestion dynamique de sa dette à travers plusieurs opérations de reprofilage qui vise un total de 23 000 millions de dirhams, soit 58% de la dette totale, permettant ainsi de maîtriser le niveau d'endettement et d'optimiser son coût.

(*) Chiffres consolidés en normes IFRS

FAITS MARQUANTS DE L'ACTIVITE T1 2020

Suite à la déclaration de l'OMS qualifiant le virus COVID-19 comme pandémie et de l'état d'urgence sanitaire mondiale qui en découle, le gouvernement a entrepris des actions majeures et immédiates pour contrer la propagation de ce virus dans notre Pays : la fermeture des frontières, la déclaration de l'état d'urgence sanitaire avec confinement de la population du 20 mars au 20 avril 2020 et la restriction de la circulation entre les villes du Royaume.

Dès l'entrée en vigueur de ces mesures, ces derniers ont eu un impact direct sur l'état du trafic au niveau de l'ensemble du réseau autoroutier national enregistrant une baisse significative et par conséquent, une baisse de la recette de péage.

Compte tenu de cette situation ADM a mis en place une stratégie de gestion de la crise déclinée en mesures permettant d'assurer :

- ✓ La protection des usagers et de l'ensemble des RH de ADM et celles de son écosystème.
- ✓ La continuité de service aux standards de sécurité à l'adresse des usagers contraints de se déplacer en cette période.
- ✓ La préservation de l'écosystème marocain en ces circonstances exceptionnelles et s'assurer du maintien d'activité minimale et en régime réduit.
- ✓ L'optimisation de la trésorerie nécessaire et la disposition de liquidité minimale indispensable durant cette période pour atteindre les objectifs précités.